

Résidences Administratives Nationales (RAN)

compte rendu de réunion à la direction du 12 février 2016

Toulouse, le 24 février 2016

Le 12 février 2016, la DRFiP 31 a convoqué les organisations syndicales à une réunion sur les **résidences administratives nationales (RAN)**.

En préambule, la CGT a regretté l'organisation d'une réunion de travail sans transmission de documents.

Les représentants de la Direction nous ont précisé qu'une note interne existe mais « ne peut être communiquée aux organisations syndicales ».

Donc, on peut discuter mais le document sur lequel se base la discussion, on ne l'aura pas. **C'est une façon particulière de concevoir le dialogue social !**

La Direction nous a affirmé ne **pas avoir de commande de la DGFIP** sur le sujet et qu'elle souhaitait un tour de table des sections syndicales présentes, pour connaître leurs propositions concernant l'évolution possible des RAN.

M. Expert a expliqué « *que la note interne de la Centrale, datant de fin janvier, rend possible de redistribuer les RAN, en s'affranchissant des SIP pour la répartition des trésoreries.* »

Au moment de la fusion, la création des RAN s'est fait en regroupant les trésoreries qui dépendent d'une même résidence fiscale.

La CGT a précisé qu'il était difficile de réfléchir sur les RAN avant de connaître l'avenir des services dans le département notamment dans le cadre de l'ASR (Adaptation des Services et du Réseau).

Nous avons regretté la précipitation dans laquelle le débat est posé. En effet, si la direction locale souhaite faire **une proposition à la DG, elle doit le faire avant le 15 avril 2016**. Avant cette date, la proposition doit passer en CTL (le 25 mars). Puis, la centrale réunira un groupe de travail national en juin pour une présentation en CTR en septembre pour mise en place en 2017.



Nous avons, comme les autres OS présentes, approuvé le constat des difficultés rencontrées par les RAN de Toulouse (à cause de sa taille) et de Saint-Gaudens (par sa taille et la faible attractivité du territoire).

Rappelons que, **depuis plusieurs années, la CGT est à l'origine de la proposition de création d'un hôtel des Finances Publiques dans le nord de Toulouse, permettant ainsi de redimensionner la RAN de Toulouse.**

S'agissant de Saint-Gaudens, nous avons contacté nos CAPistes nationaux qui nous ont confirmé que certains collègues voient leur 20^{ème} vœu

satisfait alors qu'ils avaient demandé Saint-Gaudens en 5^{ème} vœu. Il y a donc **une volonté nationale dans le maintien de la césure à l'affectation dans cette RAN.**

Nous avons aussi expliqué que quelques collègues exerçant en « gestion publique » choisissent une affectation « fiscalité » pour des raisons géographiques. Ils sont, ainsi, certains d'être affectés dans la commune de leur choix. Cela présente, à terme, le risque de voir se vider les trésoreries SPL et précipitera leur fermeture (ce qui, n'en doutons pas, convient parfaitement à la direction générale !). L'argument a fortement été partagé par un des représentants de l'administration.

Nous avons également fait part de **notre inquiétude concernant les droits et garanties des personnels**, déjà présents dans le département, **notamment en ces temps de fermetures et restructurations intenses**. Nous avons rappelé qu'en cas de suppression de poste, la durée de la garantie de maintien à la commune n'est dans aucune circulaire.

La Direction a conclu en disant que si aucune proposition n'émanait des syndicats locaux, elle ne présenterait pas de projet à l'administration centrale.

Or, voici qu'une semaine plus tard, nous sommes conviés à une deuxième réunion par le courriel ci-dessous :

« Suite à nos échanges du 12 février, une évolution ponctuelle des RAN actuelles est envisagée. Le projet respecte les attentes ou limites que vous avez exprimées :

- pas de modification du nombre de Ran à la baisse
- pas de découpage de la ville de Toulouse
- aucune modification sur les affectations des missions fiscales
- amélioration des situations des affectations et des contraintes des agents de la mission gestion des comptes publics sur l'actuelle Ran de Toulouse

Nous souhaitons vous le présenter rapidement, une heure devrait suffire. Le débat étant prévu au prochain CTL ».

Lors de la dernière intersyndicale locale (23/2), **la CGT a proposé** à Solidaires et FO d'avoir **une position commune sur cette prochaine réunion en dénonçant la méthode, l'absence de documents et en affirmant notre refus de « biaiser » les débats du prochain CTL.**

Ces 3 OS ont donc répondu positivement à l'invitation mais ne prendront position que lors du comité technique local, après avoir pris l'avis des personnels sur les propositions de la DRFiP 31.

Pour rappel, dans son document d'orientation, **la CGT revendique**, en termes de RAN, **une affectation plus fine à la commune et un examen du vœu « rapprochement interne » à la commune.** Elle s'oppose à la nouvelle règle d'affectation à titre **dérogatoire pour les RAN** les moins demandées (dont Saint-Gaudens pourrait bien faire partie prochainement ...).



Attention, le découpage des RAN est la base de nos droits et garanties, notre « bien » essentiel, surtout en ces temps de suppressions d'emplois et de services.

Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à cette réunion :

Jean-Marc Servel et Séverine Bolognesi Fourcade

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr